Nations Unies S/PV.7999



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7999e séance

Mercredi 12 juillet 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Liu Jieyi	(Chine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

17-21168 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé; et M. José Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

M. Ould Cheick Ahmed participe à la séance par visioconférence depuis Amman, et M. Ghebreyesus et M. Graziano da Silva participent à la séance par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Ould Cheikh Ahmed.

M. Ould Cheikh Ahmed (*parle en arabe*) : La situation au Yémen demeure préoccupante. Le conflit gagne en intensité au fil des jours, la situation humanitaire ne fait qu'empirer et les souffrances des femmes et des hommes du Yémen s'aggravent sans cesse.

Les Yéménites ont vécu cette année, et ce pour la troisième année consécutive, le mois de ramadan dans la violence et le désespoir, alors qu'il est censé être le mois du pardon et de la paix. Ces dernières semaines ont vu la poursuite des affrontements entre les parties au conflit. Les opérations militaires se sont intensifiées dans les gouvernorats de Hajja, Marib et Al-Jawf. Les affrontements se sont aussi intensifiés depuis le 10 juin à Taëz et dans sa région orientale aux fins du contrôle du palais présidentiel, donnant lieu à des tirs aveugles contre les zones peuplées, qui ont fait de nombreuses victimes et détruit les infrastructures encore débout dans cette ville. Plusieurs personnes ont été tuées et blessées dans la province de Marib, en particulier dans les combats pour contrôler la direction de Shabwah.

Les violences se sont aussi poursuivies dans le Gouvernorat de Hajja et dans la région frontalière entre le Yémen et le Royaume d'Arabie saoudite, le 22 et le 29 juin, et des obus sont tombés dans la région de Jizan, en Arabie saoudite. En outre, les raids aériens se sont poursuivis contre Saada, Taëz et Sanaa, touchant le marché du village de Moshnaq, à Saada, le 18 juin, et d'Al-Mokha le 4 juillet, tuant et blessant de nombreuses personnes, essentiellement des femmes et des enfants.

C'est le lieu de rappeler que malgré notre appel aux parties pour qu'elles respectent le droit international, les civils et l'infrastructure continuent d'être ciblés, et cela est inadmissible, quelles qu'en soient les raisons. Je réitère qu'il importe de respecter les règles et les usages internationaux.

Le 15 juin, un bateau émirati a essuyé des tirs provenant d'une zone proche du port d'Al-Mokha, ce qui constitue indéniablement une menace pour la navigation maritime dans le détroit de Bab el-Mandeb. Le ciblage continu des bateaux dans la région entrave l'arrivée de l'aide humanitaire et des fournitures commerciales essentielles pour les Yéménites qui en ont le plus besoin.

Par ailleurs, les attentats perpétrés au Yémen par des groupes extrémistes, notamment Al-Qaida, aggravent la situation sur le plan de la sécurité. Le 7 juin, un attentat à la voiture piégée a ciblé le convoi du chef de la sécurité d'Abyan, tuant deux de ses accompagnateurs. Une semaine plus tard, des hommes armés ont attaqué à l'explosif un commissariat de police dans le Gouvernorat d'Ad Dali, tuant le commissaire de police et blessant plusieurs autres personnes. Le Gouvernement yéménite a déployé des forces gouvernementales à Abyan, Lahij et Taëz pour lutter contre le terrorisme. Je réitère à cet égard ce que j'ai dit auparavant, à savoir que plus longtemps le conflit durera, plus se renforcera la présence des groupes terroristes qui tireront parti du vide politique et sécuritaire pour étendre leur emprise sur le terrain.

La situation humanitaire au Yémen est consternante. Le peuple pâtit de la guerre et de la faim et de l'épidémie de choléra, qui est réapparue dernièrement. Le pays ne souffre pas d'une seule situation d'urgence, mais de plusieurs situations d'urgence complexes qui touchent plus de 20 millions de personnes et dont l'ampleur et les effets se feront sentir longtemps après la fin de la guerre.

Quelque 14 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, dont près de 7 millions risquent d'être victimes de la famine,

comme mes collègues l'indiqueront dans leurs exposés respectifs. Le choléra se répand rapidement et infecte les enfants, les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables dans de nombreuses régions du pays. Il y a maintenant plus de 300 000 cas présumés de choléra, et plus de 1 700 personnes sont mortes des suites de l'épidémie. Des dizaines de milliers de travailleurs de santé n'ont pas été payés depuis des mois. Plus de la moitié des établissements de santé du pays ont fermé et les fournitures de médicaments et de matériel médical demeurent très limitées.

La rapidité et l'ampleur de l'épidémie de choléra au Yémen met en évidence les conséquences d'un effondrement du secteur public. Je voudrais remercier ici le Royaume d'Arabie saoudite de son don généreux de 67 millions de dollars, qui a permis de ralentir la propagation de la maladie. J'en appelle aux autres bailleurs de fonds pour qu'ils fassent eux aussi des contributions dès que possible.

Le non-paiement des salaires aux travailleurs sanitaires et aux autres fonctionnaires du secteur public est une question urgente. Si elle n'est pas réglée, le maintien du statu quo conduira à la fermeture d'institutions clefs de l'État. J'appuie pleinement la proposition présentée conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF pour que soient versés par avance les salaires aux agents de santé, et ce, dans les plus brefs délais possibles afin que les services de santé puissent être maintenus. Je demande aux États Membres de ne ménager aucun effort pour appuyer cette initiative, car il est important d'améliorer le travail des institutions de l'État, de stabiliser la situation humanitaire et d'assurer la fourniture des services de base à l'avenir.

Un programme de transferts en espèces financé par la Banque mondiale devrait commencer en août à effectuer des versements trimestriels aux ménages les plus vulnérables dans tout le pays, profitant à environ 8 millions de Yéménites. Mon bureau a travaillé sans relâche avec ses partenaires afin d'assurer le succès de cette initiative, qui vise à appuyer le pouvoir d'achat des ménages, à éviter une misère généralisée, à améliorer la situation dans son ensemble et à redonner espoir. J'espère que la communauté internationale entendra cet appel et appuiera ces initiatives.

Au cours de l'année écoulée, le Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies et moi-même n'avons cessé de demander la reprise des vols commerciaux en provenance et à destination de l'aéroport de Sanaa. L'absence de vols commerciaux a imposé un fardeau inutile à la population et aggravé une situation humanitaire déjà désespérée. Je lance un appel à la coalition et aux parties au conflit pour qu'elles appuient la proposition de l'ONU concernant la reprise des vols réguliers, en particulier pour les personnes nécessitant des soins médicaux, les étudiants faisant leurs études à l'étranger et le regroupement des familles.

Je continue de travailler avec les parties et de les encourager à œuvrer en faveur de l'adoption des accords que j'ai décrits lors de mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.7954). Je prévois d'inviter des représentants d'Ansar Allah et du Congrès populaire général à reprendre l'examen de ces idées dès que possible. Ces derniers jours, j'ai été en contact direct avec Ansar Allah, ce qui est source d'optimisme. Je suis reconnaissant à la République populaire de Chine du rôle déterminant qu'elle a joué à cet égard.

Les accords proposés mettent l'accent sur le port de Hodeïda et ses environs. Ils visent à permettre le flux continu de fournitures humanitaires essentielles et de biens commerciaux via le port et à mettre en œuvre un programme de collecte des impôts et autres recettes afin de payer les salaires et de soutenir les services, plutôt que de financer la guerre. Un accord sur le port de Hodeïda doit servir de base à un accord national portant sur la reprise du versement des salaires dans l'ensemble du pays, ce qui devrait apporter un peu de répit à de nombreux Yéménites. Il ne fait aucun doute qu'un tel accord exigera des mécanismes clairs pour veiller à ce que toutes les recettes de l'État, qu'elles soient perçues à Hodeïda, Sanaa, Aden ou ailleurs, soient utilisées à l'appui du versement des salaires et de la reprise des activités des institutions de l'État dans toutes les régions du pays.

Le Gouvernement yéménite a réagi positivement à ces idées et a accepté de négocier sur la base de mes propositions. Lors de mes rencontres avec le Président Hadi Mansour, il s'est dit d'accord avec la nécessité de mettre en œuvre des mesures pour assurer l'acheminement des fournitures humanitaires et commerciales et empêcher la contrebande d'armes et le détournement des taxes et autres recettes.

Je suis arrivé ce matin du Royaume d'Arabie saoudite où j'ai rencontré le Prince héritier et Premier Vice-Premier Ministre, S. A. R. Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al-Saud. Je me félicite de l'engagement pris par les dirigeants saoudiens d'appuyer les efforts

visant à amener les parties à s'entendre sur ces questions. Je pars demain pour le Caire en vue de poursuivre mon travail sur ces idées avec le Gouvernement yéménite et les dirigeants régionaux.

J'espère également rencontrer prochainement les délégations d'Ansar Allah et du Congrès populaire général afin d'examiner les accords possibles sur Hodeïda et les salaires. Il s'agira là d'une étape préliminaire à une cessation des hostilités au plan national et à un règlement global du conflit en vue de rétablir la paix et la stabilité au Yémen. Il est essentiel qu'Ansar Allah et le Congrès populaire général coopèrent avec moi sur ces propositions de manière constructive et de bonne foi s'ils veulent véritablement mettre un terme à la guerre et améliorer la situation humanitaire.

Je tiens à réaffirmer ma sincère gratitude à la communauté internationale, qui a toujours appuyé mes efforts et les propositions que j'ai présentées aux parties. Je me suis récemment rendu brièvement en France, et le nouveau Gouvernement a réaffirmé son appui au processus de paix. L'unité régionale et internationale est essentielle, si nous voulons garantir la paix et la sécurité au Yémen.

Je salue les efforts courageux de la société civile yéménite, qui continue de défendre la cause de la paix en dépit des nombreux problèmes qui se posent en matière de sécurité. En juin, le Pacte des femmes yéménites a continué de promouvoir un esprit de compromis et des mécanismes de nature à mettre un terme à ce conflit dévastateur. J'ai également rencontré récemment à Amman un groupe de jeunes militants yéménites, qui font preuve du même engagement et du même dévouement, exprimant leur compassion pour les souffrances du peuple yéménite. Les groupes de la société civile yéménite sont en contact permanent avec mon équipe et moi-même. Ils reconnaissent que seule une solution politique peut mettre fin à la guerre et aux souffrances du peuple yéménite. Leur élan et leur sens du nationalisme sont porteurs de beaucoup d'espoir.

Je forme le vœu que les dirigeants politiques feront preuve du même amour pour leur pays et leur peuple que ces militants, un amour que je perçois dans chaque proposition que je reçois de la société civile. Ces groupes sont les vraies voix du Yémen, agissant de manière désintéressée au-delà de toute considération personnelle. Ils font entendre les souffrances de la population depuis les coins les plus reculés du pays.

Les dirigeants politiques doivent reconnaître que la poursuite de la guerre ne peut qu'aboutir à davantage de pertes humaines et matérielles, et complique des questions cruciales concernant l'avenir du Yémen, notamment les griefs du sud. Dans ce contexte, la question du sud exige une solution mûrement réfléchie, à laquelle j'exhorte tous les Yéménites à parvenir par la voie du dialogue et d'autres moyens pacifiques.

Enfin, je tiens à souligner que l'histoire jugera sévèrement les dirigeants yéménites qui auront utilisé la guerre pour accroître leur influence ou profiter des finances publiques, et que la patience du peuple yéménite a des limites. Les populations doivent disposer d'autres choix que celui de responsables politiques qui détruisent le pays au lieu de le construire. Les justifications ne sont pas convaincantes et les excuses ne sont pas acceptables, en particulier étant donné qu'il est encore possible de parvenir à la paix.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ould Cheikh Ahmed de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Ismail Ould Cheikh Ahmed de son exposé, auquel je m'associe pleinement.

Des millions de civils yéménites – des femmes, des enfants et des hommes – sont encore exposés à une douleur et une souffrance incommensurables. Le choléra et le risque de famine restent aigus dans 22 des 23 provinces que compte le pays. Plongés dans cette situation, des millions de personnes au Yémen luttent au quotidien pour survivre au conflit, à la pauvreté et à cette épreuve qui les met à bout de patience, tout simplement pour survivre au jour le jour. Sept millions de personnes, dont 2,3 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition, de malnutrition sévère pour 500 000 d'entre eux, sont au bord de la famine, vulnérables aux maladies et exposées au risque d'une mort lente et douloureuse. Près de 16 millions de personnes n'ont pas accès à de l'eau salubre, à l'assainissement et à l'hygiène, et plus de 320 000 cas de choléra présumés ont été enregistrés dans tous les districts du pays, sauf un. Au moins 1 740 personnes sont déjà mortes de cette maladie évitable, et un grand nombre d'autres personnes sont probablement mortes dans les nombreuses zones très isolées du Yémen, que nous ne pouvons atteindre.

Le Yémen est confronté à des arrêts de travail critiques dans les hôpitaux et à une pénurie de

médecins et d'infirmiers. Le système de santé s'est pour l'essentiel effondré, et environ 55 % des infrastructures ont fermé en raison de dégâts, de destructions ou de manque de financements. Environ 30 000 travailleurs sanitaires n'ont pas été payés depuis près d'un an, et aucun financement n'a été apporté pour permettre aux installations sanitaires, telles que les hôpitaux, les stations de pompage et les installations d'évacuation des eaux usées, de continuer de fonctionner. À quel moment les parties assumeront-elles leur responsabilité de protéger les civils et les infrastructures civiles – hôpitaux, installations médicales et écoles –, et de fournir les services de base aux populations? À quel moment ceux qui appuient les parties au conflit prendront-ils les mesures nécessaires, ou, surtout, cesseront-ils leurs actions violentes? Ce scandale du choléra est entièrement déclenché par l'homme, par les parties en conflit et par ceux qui, au-delà des frontières yéménites, dirigent, fournissent le matériel, combattent et perpétuent la peur et les combats.

Plus de 120 partenaires humanitaires au Yémen apportent une aide coordonnée depuis cinq pôles : Aden, Hodeïda, Ebb, Saada et Sanaa. Entre janvier et avril, les partenaires humanitaires ont atteint 4,3 millions de personnes. Toutefois, alors que le plan d'intervention humanitaire pour le Yémen n'est financé qu'à hauteur de 33 %, à savoir 688 millions de dollars sur les 2,1 milliards de dollars nécessaires, les travailleurs humanitaires ont dû utiliser des ressources prévues pour remédier à l'insécurité alimentaire ou à la malnutrition, afin de combattre cette épidémie de choléra sans précédent, dont l'ampleur a dépassé toutes les prévisions. Il est essentiel de financer cet appel afin de garantir que l'aide vitale parvienne à toutes les personnes dans le besoin, quelles qu'elles soient et où qu'elles soient. De nouveaux fonds sont nécessaires pour accroître le financement, et les promesses faites à Genève à la conférence tenue en avril doivent maintenant se traduire en financements concrets. De plus, l'ONU et ses partenaires doivent être autorisés à utiliser les fonds de manière flexible pour répondre à la multitude de crises engendrées par ce conflit. Lutter contre le choléra nécessite maintenant 250 millions de dollars supplémentaires, dont seulement 47 millions ont été reçus et sont exploités en ce moment-même.

Je réitère l'appel que j'ai lancé dans mon dernier exposé devant le Conseil, il y a six semaines (voir S/PV/7954). J'aurais aimé ne pas avoir à le répéter. Il y a eu du changement depuis lors, mais tristement, la situation n'a fait que de se détériorer de façon spectaculaire.

Premièrement, malgré l'engagement de 866 millions de dollars par la Banque mondiale pour aider le Yémen et bien que les des États-Unis aient levé le gel de l'accès aux réserves de devises étrangères du Yémen, les fonctionnaires doivent être payés immédiatement, et les établissements sanitaires doivent être rouverts. Sinon, de nouvelles morts évitables seront à déplorer. L'ONU et ses partenaires ne peuvent pas se substituer aux fonctions de l'État. Il n'y a pas de temps à perdre pour veiller à ce que ces paiements soient effectués.

Deuxièmement, il est nécessaire de garantir la protection du peuple yéménite et des infrastructures critiques. Tant que les actions militaires se poursuivront, toutes les parties doivent se conformer au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme, et tous les États doivent user de leur influence pour s'assurer que les parties le fassent. Aujourd'hui, elles ne le font pas, et cela doit changer.

Troisièmement, il est nécessaire de veiller à ce que tous les ports et toutes les routes terrestres restent ouverts aux importations humanitaires et commerciales, de manière prévisible et stable. Il faut notamment poursuivre les efforts pour éviter les attaques contre Hodeïda, rouvrir l'aéroport de Sanaa, et pour que le Royaume d'Arabie saoudite libère son espace aérien et envoie au port de Hodeïda les grues mobiles déjà payées et dont la ville a tellement besoin, au lieu de les laisser rouiller inutilement sur les bords de quai de Doubaï.

Comme je l'ai déjà dit, c'est une crise déclenchée par l'homme. L'ampleur colossale de la souffrance humanitaire du peuple yéménite est un résultat direct du conflit et des graves violations du droit international. L'humanité ne peut tout simplement pas continuer de perdre au profit de la politique. Le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies a tous les contrôles et contrepoids nécessaires pour assurer le flux de biens commerciaux dans le pays via les ports de la mer Rouge, en particulier Hodeïda. C'est, et ce sera, inhumain et irresponsable de la part des parties d'empêcher la livraison de nourriture ou de carburant dans le pays.

La communauté internationale doit en faire davantage – les mots ne suffisent pas – pour garantir que les parties respectent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Le Conseil en a la responsabilité principale, ainsi que la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui, franchement, font fortement défaut au Yémen.

Quelque 20 millions de personnes dépendent des actions concrètes du Conseil pour mettre fin au conflit. Pour ce faire, le Conseil devra s’en remettre bien plus fortement et efficacement aux parties, et aux personnes en dehors du Yémen qui dirigent ces politiques et ces actions. Ne serait-ce que pour vacciner contre le choléra les millions de personnes qui ont en désespérément besoin, les Yéménites ont besoin de stabilité, pour que nous puissions les atteindre tous. À défaut, leur sort, ainsi que notre capacité d’intervention – celle du Conseil – seront inutiles et sans espoir. Nous devons tous nous sentir profondément coupables de cela. Les parties en conflit au Yémen devraient tout particulièrement se sentir coupables, comme les personnes qui les dirigent depuis l’extérieur du pays. Notre priorité principale commune – celle du Conseil – doit toujours être de sauver des vies civiles et de les protéger – les Yéménites le méritent tout autant que n’importe quel autre citoyen du monde, que n’importe quel représentant assis autour de cette table ou que quelqu’un qui tremble de peur à Sanaa ou à Taëz au Yémen.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. O’Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Ghebreyesus.

M. Ghebreyesus (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l’occasion qui m’est donnée de faire au Conseil de sécurité de point de la situation sanitaire au Yémen, où une épidémie de choléra d’une ampleur sans précédent est encore en cours. Cette épidémie découle du conflit, de l’effondrement des services publics de base et de la malnutrition. Deux années de conflit ont dévasté les vies des citoyens ordinaires et ont privé près de 15 millions de personnes d’un accès à des soins de santé de base. Un nombre presqu’égal de personnes n’ont pas d’accès régulier à l’eau salubre et à l’assainissement. Elles n’ont pas d’autre choix que de boire de l’eau sale, ce qui alimente le cycle de la maladie.

Le choléra se propage dans un système de santé affaibli. Nous sommes témoins de la deuxième vague d’une épidémie qui a d’abord commencé en octobre 2016 et a entraîné la mort de plus de 1 700 personnes, comme l’a souligné M. O’Brien, et plus de 300 000 cas suspects ont été signalé au cours des derniers mois. Il touche 21 des 23 provinces et 286 des 333 districts. La quasi-totalité du pays est concernée. Les provinces d’Amanat el-Asima, Hodeïda, Hajja, Amran et Ebb comptent le plus grand nombre de cas, ces cinq gouvernorats représentant 55 % des 300 000 cas au total. L’Organisation mondiale de la Santé (OMS), l’UNICEF et d’autres partenaires collaborent avec les autorités yéménites pour détecter et suivre la propagation de la maladie et fournir des traitements médicaux et de l’eau potable aux populations touchées, ainsi que pour leur enseigner les bonnes pratiques en matière d’assainissement et d’hygiène. L’OMS et l’UNICEF financent plus de 600 centres de traitement du choléra et kiosques de thérapeutique de réhydratation orale dans les districts les plus touchés du pays, et nous prévoyons d’ouvrir 500 centres supplémentaires. En outre, nos équipes d’intervention rapide ont été formées et déployées. Des centres d’opérations d’urgence ont été mis en service à Sanaa et dans d’autres provinces prioritaires. Plus de 400 tonnes de fournitures vitales indispensables ont été acheminées, notamment des fluides intraveineux et des matériels de traitement, et plus de 5 millions de personnes ont reçu une aide leur permettant d’avoir accès à une eau salubre.

Dans le même temps, il y a un manque de médecins et d’infirmiers pour aider à traiter et soigner les malades. Certains ont fui le pays, mais beaucoup continuent de venir travailler, alors même qu’ils n’ont pas été payés depuis plus de 10 mois. L’OMS et l’UNICEF financent autant qu’elles le peuvent les primes, frais de voyage, heures supplémentaires et autres indemnités, afin de les aider à traverser cette période, mais ce n’est pas une solution durable. Parmi les autres difficultés figure le fait que plus de 55 % de tous les établissements de soins sont fermés ou ne fonctionnent que partiellement. Quarante-neuf des 333 districts ne comptent aucun médecin. La chaîne d’approvisionnement est perturbée par les restrictions sur les importations et les obstacles logistiques, ainsi que par le nombre limité de partenaires d’exécution et les problèmes de financement. Le conflit en cours accentue ce défi, car il est difficile de parvenir jusqu’à ceux qui en ont besoin. Par conséquent, nous voulons aujourd’hui présenter quatre grandes requêtes au Conseil.

Premièrement, nous demandons l’accélération du processus politique en vue de mettre immédiatement fin au conflit, de sorte que les populations puissent non seulement survivre, mais prospérer. Deuxièmement, dans les zones où le conflit se poursuit, nous devons veiller à ce que les infrastructures civiles telles que les installations d’approvisionnement en eau, d’assainissement et de santé soient protégées en tout temps, conformément au droit international humanitaire. Troisièmement, les donateurs doivent non seulement honorer rapidement les engagements qu’ils ont pris au plus haut niveau pour le Yémen en avril, mais également faire en sorte que les fonds affectés à cette crise soient fournis de manière plus

souple. Il est impératif de veiller à ce que le personnel médical soit payé et reçoive des primes d'incitation pour rester en poste. Ces professionnels courageux ont besoin de notre aide pour pouvoir continuer à servir leurs communautés. Enfin, nous devons appuyer politiquement et financièrement le relèvement et le développement du pays à long terme. Le partenariat entre la Banque mondiale, l'UNICEF et l'OMS sur la revitalisation du secteur de la santé constitue un modèle utile. Nous devons reconstruire les systèmes de santé et d'assainissement du pays afin de pouvoir prévenir et mieux contenir les risques sanitaires à l'avenir. Nous avons convenu, avec la Banque mondiale, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial, de nous rendre au Yémen dès que possible. L'OMS, l'UNICEF et leurs partenaires mettent tout en oeuvre pour sauver des vies et aider le système de santé mais, faute de paix, les souffrances de la population se poursuivront.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ghebreyesus de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Da Silva.

M. Da Silva (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de l'informer sur l'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Yémen durant la période considérée. J'aborderai deux questions spécifiques. La première concerne la faim et la seconde porte sur notre travail sur place, notamment les problèmes liés à l'agriculture et au bétail.

En ce qui concerne la faim, comme cela a déjà été mentionné, environ 17 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave au Yémen, selon une évaluation faite en mars, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'évaluation précédente, effectuée en juin de l'année dernière. Nous pensons que ce nombre a encore sensiblement augmenté depuis la dernière évaluation de mars. Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire définit cinq phases d'insécurité alimentaire, la phase 5 étant la famine. Sur les 17 millions de personnes qui entrent dans les phases 3 et 4, 7 millions – environ 40 % – se trouvent en phase 4, qui est très proche de la famine. Nous avons également signalé que certains sont déjà en train de mourir de faim dans de nombreuses régions des provinces d'Abiyan, de Taëz, de Chaboua et de Hajja, où se trouvent les trois quarts des 7 millions de personnes au bord de la famine. Les perspectives ne sont pas bonnes car, à moins de recevoir immédiatement une aide alimentaire ou de l'argent, ces personnes vont se retrouver dans des conditions similaires à la famine – la phase 5.

Deuxièmement, je voudrais donner un aperçu général de ce qui se passe sur place. Le conflit en cours touche nombre des grandes régions vivrières, ce qui rend l'acheminement des vivres jusqu'aux marchés locaux encore plus difficile, d'où le manque de denrées et la flambée des prix. L'an dernier, la production agricole dans ces régions accusait déjà une baisse d'environ 40 % par rapport aux récoltes d'avant le conflit. En raison de la faiblesse des précipitations, on s'attend à ce que le rendement des récoltes soit encore plus faible cette année. Les prévisions concernant la production estivale restent très sombres, du fait des faibles pluies, couplées à un accès limité aux terres agricoles – puisque les paysans ne peuvent tout simplement pas se rendre sur leurs terres. En outre, la pénurie d'eau constitue actuellement une des principales difficultés au Yémen. De plus, le manque de services d'assainissement adéquats entraîne un risque accru de maladie, non seulement chez les êtres humains mais aussi parmi les troupeaux. La FAO s'inquiète particulièrement de l'effondrement des services vétérinaires, qui se traduit par une hausse du nombre de maladies à fort impact dans la région – comme la peste des petits ruminants, la brucellose, la variole caprine et la fièvre aphteuse, pour ne citer que quelques-unes de celles qui sont transmissibles à l'homme. À moins que des mesures soient prises pour régler le conflit tout de suite, jamais nous ne parviendrons à éliminer véritablement la faim au Yémen.

En guise de conclusion, nous voudrions souligner deux points essentiels. Premièrement, nous disposons tous de fonds limités, mais aussi de moyens limités, ce qui aggrave encore la situation. Nous ne pouvons tout simplement pas intervenir là où on a le plus besoin de nous. Deuxièmement, si nous ne renforçons pas la capacité des populations dans les zones rurales – qui représentent plus ou moins 70 % de la population du pays – nous ne pourrons pas offrir la perspective d'un avenir meilleur. Car si la saison s'annonce mauvaise cette année en raison de l'absence de pluies, les résultats seront encore pires à l'avenir. Je terminerai en disant que nous sauvons des vies en sauvant les moyens de subsistance. Il importe au plus haut point de protéger les moyens de subsistance dans les régions où vivent ces populations si nous voulons éviter que la situation ne se détériore encore davantage dans un avenir proche.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Da Silva de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed; le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. José Graziano da Silva; le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, M. Tedros Adhanom Ghebreyesus; et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien.

Je voudrais en particulier vous remercier, Monsieur le président, d'avoir convoqué la présente séance d'information publique.

La situation tragique créée au Yémen doit faire l'objet d'un examen public de la part du Conseil et des États Membres de l'Organisation. Notre dernière déclaration sur le Yémen a été celle du Président du Conseil de sécurité en date du 15 juin (S/PRST/2017/7), une longue déclaration qui fait référence à la situation générale au Yémen et exprime l'avis du Conseil sur la voie à suivre. Deux jours seulement après notre déclaration, les faits ont été plus forts que les paroles et, de plus, ont semblé être quasiment une réponse à notre déclaration. Je vais lire en anglais l'information que nous a donnée le Coordonnateur pour les affaires humanitaire au Yémen, M. McGoldrick.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

> « Le 17 juin, au moins 22 civils, dont six enfants, auraient été tués et blessés dans une série de raids aériens contre un marché situé dans le Gouvernorat de Saada, près de la frontière avec l'Arabie saoudite. Il n'y avait pas d'objectifs militaires signalés à proximité du marché au moment de l'attaque et les civils se trouvant dans la zone n'ont pas été avertis ».

(*l'orateur reprend en espagnol*)

Des raids aériens, Monsieur le Président! Comme nous le savons, les « rebelles» au Yémen ne disposent pas de moyens aériens, ce qui signifie que cette attaque a été perpétrée par une autre force opérant dans la région. Selon les informations dont nous disposons, le Président du Yémen, M. Hadi Mansour, n'exerce aucun contrôle sur les opérations aériennes menées sur le territoire de son pays. Nous ne savons pas quelle valeur stratégique peut représenter un marché pour justifier une telle attaque. Mais le moment est venu de demander à ceux qui commettent ces attaques barbares et à ceux qui leur fournissent un appui logistique et des armes de cesser immédiatement ces actions menées en violation du droit international humanitaire.

Nous faisons nôtre l'appel lancé à la communauté internationale en août 2016 par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein, en faveur de l'établissement d'un mécanisme chargé d'enquêter sur les violations des droits fondamentaux commises au Yémen. Les responsables de ces graves violations du droit international humanitaire auront à répondre de ces crimes. Le Conseil de sécurité a la compétence nécessaire pour créer des mécanismes d'enquête impartiaux et transparents sur les violations du droit international humanitaire enregistrés au Yémen et commises par les deux parties au conflit.

Il n'y a pas de solution militaire au conflit. Seuls des négociations et des pourparlers de paix apporteront la paix aux Yéménites, mais les parties ne donnent aucun signe qu'elles veulent parvenir à accord qui permette d'aboutir à un règlement politique, sans conditions préalables et de bonne foi, et mette fin à ce conflit prolongé. Les parties prenantes doivent comprendre que pour sortir de l'impasse actuelle, elles devront faire des concessions.

Plus de deux années de conflit au Yémen ont non seulement provoqué une catastrophe humanitaire et une situation critique d'insécurité alimentaire – la plus grave au monde – qui fait que chaque jour des millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire pour survivre, mais elles ont permis que la violence s'empare du pays et affecte les conditions de vie de millions de Yéménites.

Cela dit, l'autre victime de ces horreurs, c'est notre propre sensibilité, et ici, à l'ONU, nous nous sommes habitués aujourd'hui à construire des euphémismes et à parler d'insécurité alimentaire, « *food insecurity* », au lieu de parler en fait d'absence totale d'aliments. Nous disons que des populations se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire au lieu de dire qu'elles ne disposent pas des éléments de base pour assurer la ration alimentaire que doit consommer chaque jour un être humain.

Dans ce contexte de guerre et de cruauté, les conditions de vie des groupes vulnérables, comme les femmes et les enfants, se voient gravement affectées par la poursuite des hostilités et la crise humanitaire.

Selon des rapports publiés dernièrement, l'éducation, la santé – aggravée par le choléra – et l'alimentation des enfants, se trouvent totalement compromises. L'Uruguay saisit cette occasion pour saluer et appuyer le travail accompli par la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, M[me] Virginia Gamba, et attend avec intérêt son rapport annuel. À cet égard, l'Uruguay escompte que cette année une liste exhaustive de toutes les parties qui commettent des violations graves contre les enfants au Yémen sera publiée. Malgré les appels répétés de la communauté internationale, les Yéménites continuent d'être les victimes de violations généralisées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'appui de l'Uruguay au travail qu'effectue l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, et je le remercie de ses inlassables efforts visant à trouver un règlement pacifique au conflit. Dans le même temps, l'Uruguay tient à dire toute sa gratitude et sa reconnaissance à tous les travailleurs et les organismes humanitaires au Yémen pour leurs efforts et pour l'action qu'ils mènent courageusement pour aider les millions de victimes d'un terrible conflit armé.

M.Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation souhaite remercier pour leurs rapports l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed; le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, M. Tedros Adhanom Ghebreyesus; le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. José Graziano da Silva; et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien. Nous voudrions leur exprimer non seulement nos remerciements, mais aussi tout notre appui dans l'accomplissement de leurs tâches difficiles.

Nous vous remercions également, Monsieur le Président, non seulement de la convocation de la présente séance, mais aussi du format que vous avez choisi. La présence des experts compétents, qui ont fait des exposés sur la situation au Yémen, nous a permis d'avoir une vue d'ensemble de ce qui s'y passe non seulement du point de vue humanitaire, alimentaire ou sanitaire, mais aussi en ce qui concerne la situation politique et la tragédie qu'endure le peuple yéménite.

La situation au Yémen demeure critique et les chiffres dépassent de manière inquiétante les projections qui avaient été faites dans le dernier rapport présenté au Conseil en mai dernier (voir S/PV.7954), par exemple en lien avec l'épidémie de choléra. Selon les informations publiées par le Comité international de la Croix-Rouge le 11 juillet, plus de 313 000 cas d'infection possible auraient été enregistrés et le nombre de personnes ayant perdu la vie à ce jour s'élève à plus de 1 700. Ce chiffre est quatre fois plus élevé que celui enregistré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), à savoir 361 personnes, pour les mois d'avril et de mai de cette année. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est que le nombre de personnes ayant succombé au choléra rien qu'au Yémen est supérieur au nombre total de décès enregistrés par l'OMS dans le monde entier en 2015, à savoir 1 304.

Cette terrible situation n'est qu'une des nombreuses facettes du conflit au Yémen, et elle a été aggravée par le manque d'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services de base, et, par-dessus tout, par la précarité des soins médicaux auxquels la population a accès. Comme il a été indiqué, seuls 45 % des hôpitaux sont en état de fonctionnement et ne disposent même pas des fournitures ni des ressources nécessaires pour faire face à cette situation tragique. Hélas, à cela s'ajoute l'inquiétant manque de nourriture, qui, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, fait que plus de 17 millions de personnes vivent dans l'insécurité alimentaire. Comme l'a dit M. Graziano da Silva, 7 millions d'entre elles sont exposées au risque de famine.

Il est important de rappeler que, selon le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en date du 29 juin, le conflit a provoqué le déplacement d'environ 2 millions de personnes, et 18,8 millions de personnes, qui sont parmi les plus vulnérables et les plus exposées au risque de contracter des maladies et de souffrir de la faim, ont besoin d'aide humanitaire. À cet égard, nous notons avec une vive préoccupation que, malgré le fait que le Conseil a exprimé sa position sur cette question dans la déclaration du président S/PRST/2017/7 du 15 juin, l'aide humanitaire déployée au Yémen continue d'être entravée par l'imposition de restrictions et de mesures unilatérales arbitraires par les parties au conflit. Par ailleurs, la menace constante d'attaques aériennes visant les infrastructures civiles, qui limitent et entravent l'entrée de l'aide humanitaire dont a besoin la population yéménite, demeure alarmante.

Nous rappelons aux parties et acteurs impliqués dans le conflit qu'ils sont tenus de respecter les

dispositions de la résolution 2140 (2014) et qu'ils doivent faire tous leurs efforts pour s'engager en faveur d'un processus de dialogue soutenu, conduisant à une transition politique pacifique, inclusive, ordonnée et dirigée par et pour le peuple yéménite, qui satisfasse ses revendications et aspirations légitimes, tout en respectant en tout temps la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République du Yémen.

Dans les exposés que nous avons entendus, nous avons vu avant tout les conséquences du conflit. Je pense qu'il est important que le Conseil de sécurité analyse également les causes et les situations qui ont conduit à ce conflit. Le représentant de l'Uruguay a fait plusieurs affirmations que nous partageons. Il est important qu'une fois menées les enquêtes, nous sachions qui est derrière les bombardements et qui fournit des armes aux parties.

Nous pouvons répéter encore et encore qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit, mais le fait de le dire ne signifie pas que les offensives militaires vont cesser. Malheureusement, c'est une guerre qui est passée sous silence et qui, en dehors de cet hémicycle et de ces bâtiments, ne fait pas partie de la réalité quotidienne. Ce fait est non seulement frappant, mais démontre aussi clairement les limites des travaux du Conseil de sécurité. Espérons qu'au-delà des déclarations, nous pourrons prendre des mesures tout à fait concrètes afin de ne pas nous retrouver ici dans quelques semaines seulement à entendre que la situation s'est encore détériorée et que le conflit a connu une nouvelle escalade.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial, M. Ould Cheikh Ahmed, de son exposé de ce matin et des efforts qu'il déploie pour trouver une issue politique au conflit au Yémen, dans une situation très mauvaise, voire désespérée, qui ne cesse d'empirer. Je tiens également à remercier M. O'Brien, M. Graziano da Silva et M. Ghebreyesus de leur précieuse contribution aujourd'hui. Je voudrais leur dire que nous rendons hommage à l'ONU et à tous les acteurs humanitaires présents sur le terrain, qui continuent de fournir un appui permettant de sauver des vies à tous ceux qui en ont besoin dans des conditions très difficiles.

Les exposés présentés ce matin appellent à une action sur plusieurs fronts. Premièrement, nous savons tous qu'une solution politique est le seul moyen de mettre fin au conflit au Yémen. Aussi réaffirmons-nous notre appui continu à l'Envoyé spécial et aux efforts qu'il déploie en faveur de la reprise du processus politique mené sous l'égide des Nations Unies et d'une cessation durable des hostilités. Comme le Conseil de sécurité l'a déclaré dans la déclaration du Président S/PRST/2017/7 il y a un mois, le moment est venu pour les parties de reprendre les pourparlers de paix et d'y participer de manière constructive et de bonne foi. Comme nous le savons tous, la participation des femmes à ces pourparlers est cruciale.

Deuxièmement, comme nous l'ont rappelé clairement nos intervenants d'aujourd'hui, la situation humanitaire au Yémen s'est encore détériorée depuis notre dernière séance sur la question (voir S/PV.7974), il y a six semaines seulement. Il s'agit d'une tragédie provoquée par l'homme et, comme il arrive souvent dans le cas des conflits armés aujourd'hui, la population civile et en particulier, les enfants sont les principales victimes. Nous sommes horrifiés par la propagation rapide du choléra à toutes les provinces du Yémen. Cela a été décrit comme la pire épidémie de choléra au monde. Lorsque M. O'Brien s'est adressé au Conseil le 30 mai (voir S/PV.7954), il y un peu plus d'un mois seulement, il a fait état de 55 000 cas soupçonnés, nombre qui a maintenant bondi à plus de 300 000. Cette augmentation représente entre 15 000 et 20 000 nouveaux cas par jour, avec plus de 1 700 décès associés en 75 jours seulement.

Nous savons également que le Yémen est au bord de la famine. L'insécurité alimentaire qui y règne représente la plus grande situation d'urgence au monde : plus de 17 millions de personnes, soit près des deux tiers de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire, tandis que 6,8 millions sont à deux doigts de la famine. Il nous faut donc immédiatement débloquer des fonds. Nous appelons les donateurs à honorer les engagements qu'ils ont pris lors de la conférence d'annonces de contributions pour le Yémen, qui a été organisée le 25 avril à Genève par les Ministres suédois et suisse des affaires étrangères avec le Secrétaire général. Toutefois, même les engagements que nous et d'autres avons pris à Genève ne seront pas suffisants pour répondre aux énormes besoins humanitaires. Nous demandons donc l'octroi de financements supplémentaires au plan d'intervention humanitaire des Nations Unies pour le Yémen.

Enfin, en sus de fonds supplémentaires, il est urgent d'accroître l'accès humanitaire et d'assurer le plein respect du droit international humanitaire. Nous réitérons l'appel lancé par le Conseil à toutes les parties, qui a été publié le mois dernier dans la déclaration du Président S/PRST/2017/7, pour qu'elles

permettent un accès humanitaire sûr, rapide, soutenu et sans entrave et facilitent l'accès aux biens essentiels que sont les denrées alimentaires, le carburant et les fournitures médicales dans tout le pays, conformément au droit international humanitaire. Il est important de maintenir le fonctionnement de tous les ports du Yémen, y compris celui de Hodeïda, qui est vital pour la réponse humanitaire.

Les parties doivent maintenant respecter de toute urgence le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous restons préoccupés par le nombre élevé de morts parmi les civils et par les dommages causés aux infrastructures civiles, en particulier les installations médicales et leur personnel. Les installations médicales sont nécessaires non seulement pour prodiguer des soins médicaux, mais aussi pour lutter contre le choléra. Comme le Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies au Yémen l'a dit récemment, « nous devons donner espoir à des millions de Yéménites en montrant que le monde n'est pas indifférent à leurs souffrances ».

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour la manière avisée dont vous dirigez les travaux du Conseil au cours de ce mois, et à vous remercier de nous donner cette occasion de prendre la parole devant le Conseil.

Près de deux ans et demi après le coup d'État sanglant au Yémen, mené par des milices houthistes alliées à l'ancien Président de notre pays et appuyées par l'Iran, un État qui parraine le terrorisme dans le monde, mon pays connaît actuellement une situation sanitaire et humanitaire extrêmement grave et complexe. Aujourd'hui, le Yémen est au cœur de l'actualité en raison de la mort, de la pauvreté et de la maladie que les milices nous infligent depuis septembre 2014. La santé de l'environnement et la situation humanitaire dans les régions contrôlées par les putschistes ont été encore compliquées par une épidémie de choléra qui a tué des centaines de Yéménites.

Malgré les appels de la communauté internationale et l'intensification de l'action menée par l'Organisation mondiale de la Santé, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial et le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires, les milices continuent de refuser de coopérer et soumettent nos peuples à un dangereux chantage. Elles pensent qu'aggraver autant que possible ces catastrophes sanitaire et humanitaire obligera la communauté internationale à trouver une solution qui leur permettra de demander un compromis politique.

Aujourd'hui, il est plus urgent que jamais d'instaurer la paix au Yémen, sur la base du cadre de référence convenu aux niveaux local, régional et international, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats du dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Ils restent les principaux moteurs des efforts de l'Organisation des Nations Unies et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, qui bénéficient tous du plein appui du Gouvernement yéménite en vue de progresser vers la paix.

Notre gouvernement est toujours prêt à faire toutes les concessions nécessaires, aussi difficiles soient-elles, pour parvenir à la paix que le grand et résilient peuple yéménite mérite, car nous pensons que la guerre est le choix des idiots et la paix le choix des braves. Par conséquent, nous avons souligné, dans notre communiqué du 3 juin, que nous continuerons d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial Ismail Ould Cheikh Ahmed, et lorsqu'il a rencontré notre Président en mai, nous avons réaffirmé notre appui à ses dernières propositions et idées. Elles comprennent le retrait des milices de la province de Hodeïda, comme nous en avons débattu lors des consultations de paix de l'an dernier au Koweït, et la création d'un Comité technique d'experts économiques et financiers afin d'aider le Gouvernement à créer un mécanisme approprié, nécessaire d'urgence pour payer les salaires des employés et remédier au problème des moyens de subsistance dans les régions contrôlées par les putschistes, ce qui permettrait de fournir les revenus nécessaires pour couvrir ces dépenses. Dans la déclaration du Président du 15 juin (S/PRST/2017/7), le Conseil de sécurité a souligné son appui à l'Envoyé spécial et ses recommandations pour la paix. Malheureusement, la coalition formée par les milices houthistes et pro-Saleh a cependant rejeté ces propositions.

J'ai exposé la position du Gouvernement yéménite – sa quête d'une paix durable et la fin d'une guerre que nous n'avons jamais choisie, mais qui nous a été imposée – au Conseil à maintes reprises. Les milices houthistes ont traité par le mépris toutes les

options de paix et tous les sacrifices et s concessions que notre Président a faits pour éviter une guerre absurde dans laquelle le plus grand perdant est le grand peuple yéménite. Malgré tout, nous continuerons de tendre la main et de choisir la voie d’un règlement juste, global et pacifique du conflit, sur la base du cadre de référence – un règlement qui ouvre la voie à une paix véritable et ne mène pas à une guerre d’idiots, n’accepte pas le chantage ou ne récompense pas les putschistes, terroristes et gangs pour avoir violé la souveraineté nationale de notre État.

Le seul moyen de parvenir à une solution durable à la crise et à la guerre est de s’attaquer à leurs causes profondes. Je dois souligner à quel point nous considérons comme cruciale la coopération actuelle entre notre gouvernement et l’Organisation des Nations Unies et tous ses organismes au Yémen. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à tous les agents des Nations Unies au Yémen, qui continuent de s’acquitter de leurs nobles responsabilités humanitaires en faisant face à l’épidémie de choléra, malgré les conditions très difficiles. Nous attendons dans les prochains jours une visite importante de M. Anthony Lake, Directeur général de l’UNICEF, et de M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial.

Toutefois, je me dois de constater les résultats insuffisants obtenus par le Bureau du Coordonnateur résident, un sujet que nous avons constamment abordé dans nos lettres au Secrétariat, et plus récemment dans notre communiqué du 26 juin, qui qualifie l’action du Coordonnateur résident de peu professionnelle, partiale et politisée, faisant de fait fi de la situation tragique que les milices ont provoquée, en particulier à Taëz, qui est assiégée depuis plus de deux ans maintenant, ainsi que de la mort et du déplacement de femmes, d’enfants et de personnes âgées dans le bombardement aveugle de services civils et d’établissements hospitaliers par les milices houthistes en juin.

La coalition yéménite chargée du suivi des violations des droits de l’homme a recensé 917 violations commises par les houthistes, dans lesquelles 187 civils ont été tués et 205 autres blessés, ainsi que l’enlèvement de 236 civils et la disparition forcée de 33 autres. Nous continuons de recenser un nombre croissant d’enfants recrutés par les houthistes, et le Bureau de l’Envoyé spécial nous a fourni les derniers chiffres disponibles. Il est pénible de voir, de jour en jour, un nombre croissant d’enfants parmi les victimes à Taëz et dans d’autres régions, ainsi que de disparus et de personnes détenues dans des prisons houthistes. Et pourtant, la conscience de la communauté internationale ne l’a pas encore conduite à élever la voix pour protester contre ces violations des droits de l’homme, et le silence assourdissant continue, comme s’il était normal de considérer que le droit international humanitaire ne s’applique pas au Yémen et que la communauté internationale ne se soucie pas des Yéménites.

Sous la direction du Président Mansour, le Gouvernement yéménite considère qu’il est essentiel de mobiliser l’appui de la communauté internationale et du monde arabe pour remédier à la détérioration de la situation humanitaire et à l’épidémie de choléra dans chaque région du Yémen. Nous sommes confrontés à des défis qui dépassent nos capacités. Nous appelons donc la communauté internationale à apporter son assistance et à consacrer davantage d’attention à cette question. À la date d’aujourd’hui, le plan d’intervention humanitaire des Nations Unies de 2017 pour le Yémen n’est financé qu’à 33,3 %, alors même que nous sommes déjà au second semestre de l’année. J’en appelle donc à la conscience humaine et à tous les États Membres de l’ONU pour qu’ils financent rapidement le reste du plan pour l’année en cours. Nous demandons aux États qui ont annoncé des contributions à la Conférence de Genève d’honorer sans délai les engagements qu’ils ont pris auprès de l’ONU, afin que nous puissions surmonter l’épidémie de choléra et la famine au Yémen.

Je tiens à exprimer nos remerciements et notre gratitude au Secrétaire général António Guterres, aux pays donateurs, aux Amis du Yémen, au Centre Roi Salman pour les secours et l’action humanitaires, à l’UNICEF, à l’Organisation mondiale de la Santé, au Programme alimentaire mondial et aux autres organismes de secours des pays frères des Émirats arabes unis et du Koweït pour avoir réagi rapidement en vue de faire face aux conséquences de la situation humanitaire et à l’épidémie de choléra au Yémen.

Pour conclure, je tiens à souligner une fois de plus que, pour parvenir à un règlement durable, effectif et véritable de la situation au Yémen, il faut que les causes du coup d’État soient réglées, que la réconciliation politique nationale soit assurée, que les institutions de l’État soient rétablies et que les conditions de vie se normalisent, au moyen d’un processus de paix qui mette fin au détournement de notre État par des milices soutenues par Téhéran. Cela ne sera possible que si la communauté internationale fait pression sur

les houthistes et sur M. Saleh pour qu'ils reprennent activement et de bonne foi le dialogue pour la paix et fassent des concessions dans l'intérêt du Yémen.

Nous apprécions les efforts du Conseil de sécurité et du Groupe des Dix-Huit, et remercions le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et les autres États de la coalition arabe de leur action à l'appui de la légitimité au Yémen. Nous demandons à tous les membres du Conseil de sécurité de continuer à déployer des efforts concertés pour mettre fin à la crise yéménite en adoptant une position ferme contre les cerveaux du coup d'État, et d'intensifier la pression sur ces derniers pour faire en sorte qu'ils respectent toutes les résolutions de la légitimité internationale, ainsi que le droit international humanitaire.

Le Président (*parle en chinois*) : : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 10.